

Droit à la déconnexion : enjeux et mise en place

Cours Pratique de 2 jours

Réf : DDX - Prix 2023 : 1 470€ HT

La loi a introduit dans le droit du travail, le droit à la déconnexion. Cette formation vous permettra de mettre en place une démarche de prévention visant à garantir ce droit aux salariés par la mise en œuvre de négociation, charte et outils innovants.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître les enjeux légaux du droit à la déconnexion

Identifier les risques de l'hyperconnectivité

Prévenir et agir pour une meilleure Qualité de Vie au Travail

Engager les négociations du droit à la déconnexion dans la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'une charte

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application.

TRAVAUX PRATIQUES

Ce cours, très interactif, s'appuie sur de nombreux exercices pratiques avec restitutions et analyses individualisées.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) S'approprier le principe du droit à la déconnexion

- Identifier les règles liées au temps de travail.
- Clarifier la notion de convention de forfaits.
- Maîtriser les enjeux légaux du droit à la déconnexion.
- Connaître les obligations et pouvoirs de l'employeur.
- Se préserver des risques contentieux.

Travaux pratiques : Quiz sur la notion de temps de travail effectif et sur les connaissances du droit à la déconnexion.

2) Définir l'hyperconnectivité

- Déterminer la notion d'utilisation des outils numériques.
- Identifier les collaborateurs concernés par l'hyperconnectivité.
- Agir vis-à-vis de collaborateurs confondant disponibilité et hyperconnexion.
- Prendre conscience des conséquences de l'hyperconnectivité sur la santé.

Etude de cas : Evaluer les personnes en situation de risque et faire remonter les besoins au manager.

3) Agir sur l'hyperconnectivité

- Établir un diagnostic de l'entreprise.
- Appliquer une démarche de prévention assurant la Qualité de Vie au Travail.
- Renforcer les pratiques par des solutions innovantes : guide, logiciel, formation, méthode permettant de "déconnecter".
- Concilier le management et le droit à la déconnexion.
- Trouver le juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Travaux pratiques : Mise en place d'une démarche de prévention.

PARTICIPANTS

Directeurs d'établissement, chefs d'entreprise de PME, DRH, RRH, responsables des relations sociales, managers opérationnels.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Négocier un accord relatif du droit à la déconnexion

- Définir les modalités de la négociation du droit à la déconnexion.
- Intégrer la déconnexion dans la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).
- Aborder la négociation auprès des délégations syndicales.
- Anticiper l'affrontement des différentes positions.
- Savoir aviser à défaut de négociation.

Etude de cas : Présentation de pratiques d'entreprises sur la déconnexion.

5) Mettre en œuvre une charte du droit à la déconnexion

- Comprendre l'importance de la mise en œuvre d'une charte.
- Analyser le contenu d'une charte du droit à la déconnexion.
- Connaître les formalités de dépôt et la mise en place d'une charte.
- Suivre les pratiques et évaluer les résultats.

Travaux pratiques : Construire la trame d'une charte applicable en entreprise.

LES DATES

PARIS LA DÉFENSE

2023 : 05 juin, 11 sept., 06 nov.

CLASSE A DISTANCE

2023 : 05 juin, 11 sept., 06 nov.